

Le tribunal de Commerce de Saint Malo vient de valider une offre de reprise de la Société Armor Meca,

Le tribunal de Commerce de Saint-Malo, après avoir placé la société Armor Meca en redressement Judiciaire le 9 juillet 2019, a décidé l'ouverture à un plan de cession de l'entreprise suite à l'audience tenue le 7 janvier 2020, avec une date limite de dépôt des offres au 25 février 2020. Dans ces délais, 3 offres de reprise ont été déposées et ont fait l'objet d'une audience le 12 mars. Le tribunal a rendu son jugement le jeudi 19 mars en validant l'offre proposée par Monsieur Lunot accompagné d'un groupe d'investisseurs.

Fondée en 1965, l'entreprise familiale Armor Meca, basée à Pleslin Trigavou, est une PMI spécialisée dans l'usinage de pièces complexes et d'assemblage de sous-ensembles. Portée par une politique d'investissements ambitieuse, Armor Meca connaît une forte croissance de son Chiffres d'Affaires jusqu'en 2018. Mais en 2019, l'entreprise doit faire face à une conjoncture défavorable et un carnet de commandes en dessous des prévisions. Le 9 juillet 2019, le tribunal de commerce de Saint-Malo place l'entreprise en redressement judiciaire, et après avoir écarté la proposition d'un plan de continuation, décide le 9 Janvier 2020 de l'ouverture à un plan de cession avec une date de limite de dépôt des offres au 25 février 2020. Dans ce délai, 3 offres de reprise ont été déposées.

A la suite de l'audience de présentation des offres, tenue le jeudi 12 mars, le tribunal a rendu son jugement le jeudi 19 mars et retenu l'offre de reprise présentée par Monsieur Nicolas Lunot et le groupe d'investisseurs qu'il représente. Cette décision a été motivée par 3 volets principaux :

- **Social** : la sauvegarde de l'emploi avec le maintien des 108 salariés de l'entreprise ;
- **Financier** : la garantie financière avec la constitution d'une société au capital de 2 M€, et un apport complémentaire en trésorerie du même montant;
- **Pérennité de l'activité** : la prise en compte des enjeux liés à la nécessité de diversification du portefeuille clients, et au renouvellement de la certification EN9100, indispensable à l'activité d'Armor Meca.

Ces trois volets font écho à trois points fondamentaux au centre des préoccupations et des réflexions des repreneurs : Une équipe et des collaborateurs unis et rassurés. Une gestion rigoureuse et des moyens financiers solides. Une vision de l'avenir à long terme basée sur une approche simple, pragmatique et efficace.

Nicolas Lunot, ingénieur ETP, a effectué la majorité de sa carrière dans les domaines pétrolier et logistique entre l'Europe et l'Afrique, puis au Moyen-Orient où il a récemment mené avec succès une mission de redressement d'un groupe industriel international, leader mondial dans son secteur. Il dirigera la S.A.S. Armor Meca Développement, nouvelle entité dotée d'un capital de 2M€ qui, à compter du Mercredi 25 Mars 2020, a repris le personnel, les actifs et l'activité de la société Armor Meca. Il sera épaulé dans sa mission par **Sébastien Colas** qui rejoint la nouvelle structure, et assure ainsi la continuité du savoir-faire et de la qualité de service qui a toujours caractérisé Armor Meca.

Cette reprise a été rendue possible par l'investissement important consenti par les actionnaires d'Armor Meca Développement, une équipe d'entrepreneurs œuvrant dans des domaines divers et complémentaires, et dont les multiples succès leur permettent aujourd'hui d'investir dans des sociétés prometteuses :

Yann Robin et Luc-Marie Greslé ont rejoint en 1992 la société familiale fondée en 1882, Delostal & Thibault, qu'ils ont repris ensemble en 2001 et développé pour atteindre 200 collaborateurs et 60M€ de CA. A l'heure de l'ouverture du marché du gaz, ils ont en parallèle développé avec succès une société de distribution de gaz naturel, Gaz Européen, récemment cédée à l'acteur majeur du secteur, Butagaz, et qui leur permet aujourd'hui de conduire des projets d'investissement tel que celui d'Armor Meca. Yann et Luc-Marie apportent un support précieux sur la gestion et le développement des entreprises industrielles.

Damien Jacquinet a fondé plusieurs sociétés aux Etats-Unis, où il a longtemps résidé, dans le domaine de la production et distribution de matériaux composites. Souhaitant regagner l'Europe pour des raisons principalement familiales, il a cédé ses sociétés, Nida-Core et Structiso, au groupe 3M, et investit désormais au sein d'entreprises dans le domaine des nouvelles technologies, ainsi que dans l'immobilier et l'industrie où il apporte sa grande expérience entrepreneuriale, plusieurs fois récompensée.

Philippe Bucheton a quant à lui fondé une importante société immobilière, Bleecker. Si l'immobilier d'entreprise reste son cœur de métier, il investit également dans les domaines de l'industrie, de la culture et du sport, efficacement épaulé par **Thierry Charbit, Sophie Rio-Chevalier et Lucile de Védrières** qui apportent leurs supports et leurs expertises tant dans la gouvernance et la gestion d'entreprises que dans les domaines administratifs et financiers.

Le soutien et l'engagement des actionnaires aux côtés de Nicolas Lunot seront des atouts majeurs pour permettre la consolidation financière de l'activité et la mise en œuvre de la stratégie de développement et de diversification.

Le contexte totalement exceptionnel de la crise sanitaire dans lequel s'opère la reprise de la société et de l'activité impose cependant une adaptation des procédures, et par voie de conséquence des capacités de production, afin de garantir matériellement et physiquement la sécurité sanitaire des salariés.

La santé des collaborateurs et des partenaires d'Armor Meca est la première des préoccupations. Armor Meca échange régulièrement avec les autorités locales et régionales et suit de près les décisions prises par le gouvernement afin d'adapter quotidiennement ses actions pour répondre à ce contexte exceptionnel.

A PROPOS D'ARMOR MECA

Créée en 1965, Armor Meca est une PMI familiale experte dans l'usinage de pièces complexes et d'assemblage de sous-ensembles. Son savoir-faire est reconnu par les plus grands donneurs d'ordres et la société est principalement présente sur les secteurs très exigeants de l'aéronautique, de la défense, de l'énergie, du naval et du médical. Armor Meca dispose d'un parc important de machines, parmi les plus modernes, pour délivrer des pièces simples et complexes pour des dimensions allant jusqu'à 800mm ou 1000mm et met à disposition de ses clients un outil industriel innovant et à la pointe de la technologie.

CONTACT PRESSE

Nicolas Lunot / Sébastien Colas
+ 33 (0)2 96 87 33 80 - +33 (0)6 08 18 89 81
contact@armor-meca.com - www.armor-meca.com